

CÉRÉALES /  
FRUITS ET LÉGUMES /  
HORTICULTURE /  
LAIT /  
OLÉO-PROTÉAGINEUX /  
PÊCHE ET AQUACULTURE /  
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /  
SUCRE /  
VIANDES BLANCHES /  
VIANDES ROUGES /  
VINS /

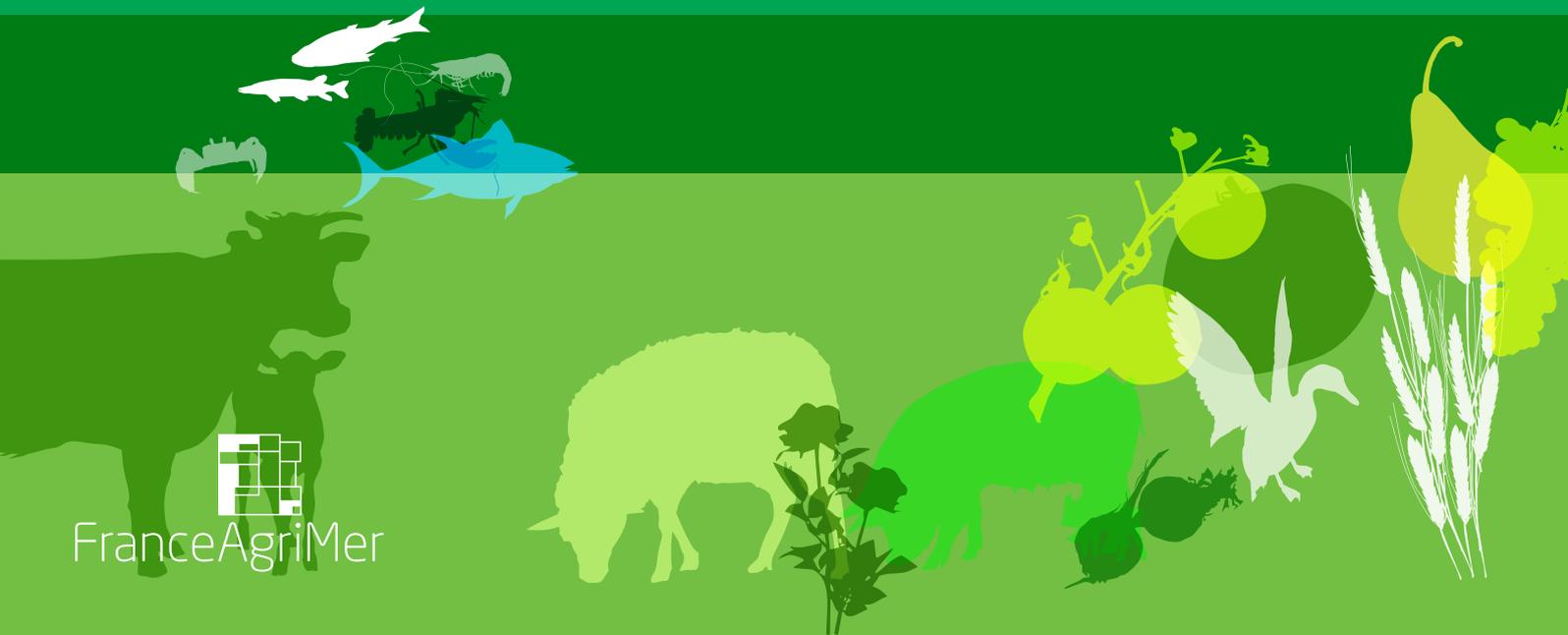
RÉGION

Limousin

FranceAgriMer



Les services de FranceAgriMer au sein de  
la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt du **LIMOUSIN**



  
FranceAgriMer



## Quelques caractéristiques de la région LIMOUSIN

**881 000** hectares de surface agricole dont près

de **750 000** ha en herbe et **80 000** ha de céréales largement auto-consommées

Plus **d'un million** de bovins viande

**480 000** ovins

**3 %** de la superficie nationale

**62%** du CA\*

(488 millions d'euros de la viande bovine)

**7 %** du CA pour la production de lait de vache

**4 %** du CA

(45 millions d'euros pour la production ovine)

**6 %** du CA pour la production porcine

Les productions animales fournissent plus de **80 %** du CA, avec des systèmes d'exploitation fortement dominés par l'élevage bovin viande.

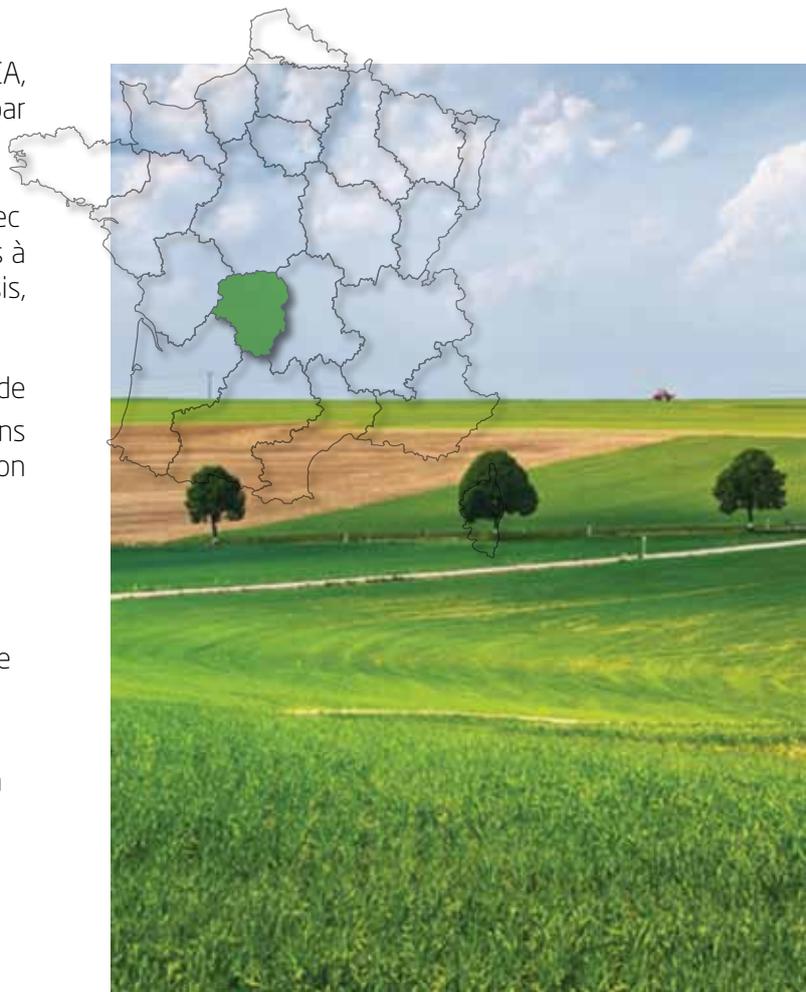
Le **LIMOUSIN** a aussi une production fruitière de qualité, avec **2 264 ha** de vergers à pommes, **1 075 ha** dédiés aux fruits à coque (noix, châtaignes) et **1 36 ha** de culture de baies (cassis, myrtilles, framboises).

Une production sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) importante : plus de **30 %** des exploitations produisent sous SIQO (IGP Pomme du Limousin, **Boeuf** Blason prestige et Label rouge, **Agneau** Baronnet, Porc cul noir...).

Des exploitations performantes, malgré de faibles revenus, majoritairement de petite ou moyenne taille. **7 900** ont une taille moyenne (94 ha) et fournissent **93 %** de valeur brute standard de la production.

Les secteurs agricole et forestier représentent **2,8 %** de la valeur ajoutée brute de la région et **5,9 %** de ses emplois.

\*CA : chiffre d'affaires agricole en 2013





## Le service FranceAgriMer du LIMOUSIN

Les missions de FranceAgriMer en région sont portées par les directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Les agents de FranceAgriMer basés en région y sont donc affectés.

Au vu des spécificités de la région LIMOUSIN, la DRAAF a choisi d'intégrer la cellule FranceAgriMer au sein du service régional de l'Agriculture et de la Forêt (SRAF). Trois contrôleurs, dont un responsable des contrôles, et une assistante administrative sont supervisés par la responsable de pôle.

Les principales missions de la cellule FranceAgriMer sont :

- **contrôle :**
  - sincérité des transactions commerciales en abattoir, harmonisation des classements des carcasses (bovins, ovins, porcs), présentation et marquage des carcasses à l'abattoir,
  - dispositifs européens et nationaux d'aide alimentaire aux plus démunis et des aides Lait scolaire et Fruits à l'école,
  - prélèvement dans le cadre des enquêtes qualité céréales,
  - autres contrôles en entreprise ou en exploitation, conformément aux réglementations nationales et communautaires.
- **subventions pour l'assistance technique d'organisations de producteurs :**
  - gestion des enveloppes Appui technique et Expérimentation, engagements, instruction et liquidation des dossiers d'aide (investissements, appui technique individuel et collectif, animation, expérimentation),
  - aides concernant les bovins, ovins, porcins, caprins, palmipèdes, lapins, équins, lait et fruits.
- **animation de la Commission de cotations des bovins maigres** (broutards) et suivi hebdomadaire des transmissions des informations de cotations pour les gros bovins entrée abattoir (GBEA), les veaux, les ovins.
- **animation des filières :**
  - filières céréales : animation des Comités régionaux des céréales (deux par an) et des rencontres régionales,
  - accompagnement et information des filières animales et végétales sur l'ensemble des dispositifs mis en œuvre au plan national (subventions aux collecteurs de céréales, aux abattoirs...).



La DRAAF a en charge la mise en œuvre des politiques du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sous l'autorité du préfet de Région.

Dans ce cadre, elle accompagne les acteurs régionaux des filières agricoles et agroalimentaires qui doivent faire face à de multiples enjeux économiques, environnementaux et sociaux. Ses actions visent ainsi à anticiper et favoriser l'adaptation des filières, notamment au regard des évolutions de la politique agricole commune (fin des quotas laitiers, etc.). Elles s'inscrivent également dans le cadre tracé par l'État pour l'agriculture et les industries agroalimentaires, en particulier la mise en œuvre du projet agro-écologique, la relance de l'effort productif et le développement de l'emploi. Les interventions de la DRAAF concernent ainsi :

- > sur le plan économique : la création de valeur ajoutée dans les territoires, la diversification et l'adaptation de l'agriculture à l'évolution du contexte de la région, la performance économique des entreprises alliée à la limitation des impacts environnementaux, le développement de l'agriculture biologique ;
- > sur le plan de l'environnement : la réduction de la consommation de foncier, la diminution de la dépendance aux intrants, la limitation des impacts sur les milieux aquatiques, l'air et les milieux naturels, le maintien de la biodiversité ;
- > sur le plan social : le développement de l'emploi en milieu rural et la reconnaissance du rôle de l'agriculture pour l'avenir de la région, grâce à l'intégration des problématiques agricoles dans les projets de territoire.



**FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.**

C'est un lieu d'information, d'échanges, de réflexions stratégiques, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement.

**FranceAgriMer est chargé :**

- > **d'assurer un suivi des marchés** et de proposer une expertise économique qui permet aux opérateurs des filières agricoles et de la mer d'élaborer des stratégies de développement ;
- > **d'organiser le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques** au sein des onze Conseils spécialisés de filière ;
- > **de favoriser l'organisation** des producteurs et la coopération avec les régions ;
- > **de gérer** les dispositifs de régulation des marchés ainsi que les aides nationales et communautaires ;
- > **de contribuer** à des actions de coopération technique et au rayonnement des filières à l'international.

Les agents des services territoriaux de FranceAgriMer sont affectés dans les DRAAF. Directement en lien avec les producteurs et opérateurs des filières, les agents des régions assurent l'ensemble des missions de contrôle, de traitement des informations et des demandes d'aides qui sont du ressort de l'établissement national.



PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION  
LIMOUSIN



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex  
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

FranceAgriMer Limousin  
Service Régional de l'Agriculture et de la Forêt (SRAF)  
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la  
Forêt du Limousin  
Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs  
CS 13916  
87039 LIMOGES cedex  
Tél. : +33 5 55 12 90 00 / 90 31 Fax : +33 5 55 12 90 99  
<http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>

